

Le certificat CléA

Vous êtes salarié ou demandeur d'emploi, vous n'avez aucun diplôme ou vous êtes peu qualifié ? Le certificat CléA est fait pour vous.

CléA est reconnu partout en France. Il atteste de vos compétences dans différents domaines : expression française, mathématiques, informatique, autonomie, capacité de travail en équipe, connaissance des règles d'hygiène et de sécurité, etc.

Grâce à CléA, vous pourrez prouver que vous possédez les compétences de base pour intégrer un environnement professionnel, évoluer dans votre entreprise ou accéder plus facilement à la formation, voire changer de métier. **Parlez-en à votre employeur ou à votre conseiller France Travail.**



www.certificat-clea.fr



Découvrez notre actualité
sur **cap-metiers.fr**

et nos réseaux sociaux



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine